



# RÉUNION DES CLUBS FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE ET DU SCHIPPERKE

Affiliée à la Société Centrale Canine  
agrée par le Ministère de l'Agriculture



## 58<sup>ème</sup> EXPOSITION NATIONALE D'ELEVAGE du C.F.C.B.B. et du S.C.F. à AUBIGNY-SUR-NERE les 19 et 20 août 2017 avec ATTRIBUTION DU CACS DE CHAMPIONNAT

### Renseignements :

Mme Ghislaine TRAON  
tél. : 06 14 07 07 86 -  
ghislainetraon53@gmail.com

Vous pouvez télécharger la feuille d'engagement  
sur internet : [cedia.fr](http://cedia.fr) ou [cfcb.fr](http://cfcb.fr)  
Engagement internet :  
[www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) - paiement sécurisé

### Engagement papier à renvoyer à :

Désormais, tous les engagements papier sont  
à envoyer à CEDIA : NATIONALE AUBIGNY 18  
CFCBB - 31230 COUEILLES

**DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 16 JUILLET 2017**

### COMPOSITION DU JURY

*Groenendaels adultes mâles : M. Griol - D. Juif*  
*Groenendaels femelles : M-F Berton et A-M Héraly (Belgique)*

*Laekenois mâles : D. Arsène*  
*Laekenois femelles : B. Dugué*

*Malinois mâles : D. Arsène*  
*Malinois femelles : B. Dugué*

*Tervuerens mâles : A. McLaren (UK) - MF Varlet*  
*Tervuerens femelles : M. Bidault - P. Bottagisio (Italie)*

*Utilisation toutes variétés: G. Schaffner*

*Schipperkes : M. Mocque*

*La répartition des classes peut être modifiée en fonction des inscriptions*



### RECOMPENSES

- UN SOUVENIR A CHAQUE EXPOSANT
- UNE COUPE AU PREMIER DE CHAQUE CLASSE
- UNE COUPE AUX EPREUVES D'UTILISATION
- NOMBREUX PRIX SPECIAUX

**TROPHEE AU MEILLEUR  
DE L'EXPOSITION**



CENTRALE  
CANINE

ASSOCIATION  
CANINE  
TERRITORIALE  
CENTRE  
VAL DE LOIRE

Cette manifestation est dotée du patronage officiel de M. l'Ambassadeur de Belgique, de M. Mottet, Président de la Société Centrale Canine, de M. Imre-Horwath, président CBEI et ACT Centre Val de Loire, de Madame le Maire d'Aubigny-sur-Nère.

Si votre chien n'est pas encore confirmé, ce qui est obligatoire pour que sa descendance puisse être inscrite au L.O.F. et pour qu'il acquière lui-même toute sa valeur, les juges pourront procéder à cet examen, le dimanche matin.

Vous passerez un excellent moment et vous aurez le plaisir de faire la connaissance d'autres amis des Bergers Belges et des Schipperkes.

Pour être exposé, le chien n'a besoin d'aucun dressage spécial, il suffit qu'il sache marcher en laisse. Mais habituez-le aussi à laisser voir ses dents au juge par soulèvements des babines, gueule fermée, ce qui est très important.

Nous vous convions donc très cordialement à cette manifestation comme une grande fête de famille: celles de nos Bergers Belges et Schipperkes. Plus nous serons nombreux, plus nous nous imposerons et plus la renommée des Clubs et des races qu'ils défendent s'étendra pour le plus grand bien de la cynophilie.

Ne tardez pas à retourner la feuille d'engagement ci-après. N'oubliez pas que la date de clôture des engagements est fixée au **16 juillet**, date de réception. Cette date sera IRRÉVOCABLE. Aucun engagement, même par téléphone, ne sera plus accepté **après le 16 juillet**. Aucun engagement à l'exposition ou aux différents tests ne sera pris au poteau.

Les engagements par mail ne sont pas acceptés. MÉFIEZ-VOUS DES LENTEURS DE COURRIER ! Le secrétariat général du CFCBB n'est pas responsable de la non réception d'un engagement. Pour tous les chiens, indiquez lisiblement l'identification du chien ; pour les chiens étrangers, joindre obligatoirement la copie du certificat antirabique du chien ainsi que la photocopie du virement (arrêté ministériel du 26/10\*2001, arrêté préfectoral du 16/07/2009).

En cas de force majeure la manifestation peut être annulée, les engagements non remboursés.

# PROGRAMME DE LA MANIFESTATION

## Programme du vendredi 18

11h00 : Réunion de Comité  
14h30 : CSAU  
16h00 : TAN (sauf Schipperkes)

17h00 : Réunion des délégués  
18h00 : Réunion des clubs CFCBB et SCF  
20h00 : Dîner officiel des Juges

### - CSAU - à partir de 14h30 pour ceux déjà présents sur le site

#### PAS D'ENGAGEMENTS AU POTEAU

Liste des engagés remise aux secrétaires du CSAU, seule cette liste est officielle, les noms et résultats de chiens ajoutés à cette liste ne seront pas pris en compte. Les diplômes seront remis à chaque exposant.

Pour les exposants étrangers, des diplômes spéciaux leur sont remis.

### - TAN vers 16h - uniquement pour les chiens inscrits en classe adulte.

Le secrétariat sera ouvert dès 14h pour récupérer les numéros des chiens.

Un contrôle des puces sera effectué sur le ring et les exposants étrangers doivent prévoir le lecteur de leur pays.

#### PAS D'ENGAGEMENTS AU POTEAU

Liste des engagés remise aux secrétaires du TAN, seule cette liste est officielle, les noms et résultats de chiens ajoutés à cette liste ne seront pas pris en compte. Se présenter à l'épreuve du TAN avec son carton numéroté d'exposant (qui servira aussi pour les jugements en exposition le samedi)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE A L'ENGAGEMENT POUR LES TESTS

## Programme du samedi 19

8h00 : Entrée des chiens + contrôle vétérinaire

Préparez vos papiers pour gagner du temps

8h30-9h : Accueil et réunion des Juges pour directives Club

9h à 17h30 : Jugements des Bergers Belges et des Schipperkes

18h00 : Groupe de reproducteurs avec les juges disponibles

19h00 : Assemblée Générale du CFCBB et Elections du club

20h00 : Repas Moules/Frites sous le hangar - réservation sur place

A partir de 9h00 : CANT

8 h-10h00 : CSAU

10h-11h00 : TAN uniquement pour les chiens inscrits en classe adulte. **Schipperkes** sur le ring des Schipperkes, (voir avec le SCF)

11h-11h30 : TATD

Pour les Tests, joindre une photocopie du pedigree.

### CANT : A partir de 9h

Liste d'attente au Secrétariat Général, dans le cas d'absents à cette épreuve (uniquement pour les chiens inscrits à l'expo et pour les exposants qui ont envoyé leur engagement à cette épreuve).

- Epreuves de Travail toute la journée qui se poursuivront le dimanche jusqu'à 16 h

**CONFIRMATIONS : les chiens en classe jeune qui ne reviennent pas le dimanche pourront être confirmés par le juge qui a officié, en fin d'après-midi.**

## Programme du dimanche 20

8h00 : AG du SCF

9h00 : Sélection des Schipperkes suivie de celle des Bergers Belges

15h30 :

Les Lots d'Affixes seront jugés après la Sélection et avant le Ring d'Honneur

- Les Meilleurs sujets et Lots d'Affixes à 15h30 (jugés par les juges formateurs)

- Défilé des premiers classés sur le ring d'honneur à 16h

A partir de  
9h00 : CANT

Rédigez vos feuilles d'engagement en caractères d'imprimerie et adressez-les SANS TARDER à :

**CEDIA NATIONALE CFCBB 18 AUBIGNY SUR NERE 31230 COUEILLES**

Joindre au présent engagement, mandat international ou chèque bancaire ou photocopie du virement en **EUROS UNIQUEMENT** à l'ordre du Club, avec la photocopie du certificat antirabique pour les étrangers et autres justificatifs exigés. Pour les mandats internationaux, le secrétariat recommande qu'ils soient expédiés le même jour que l'engagement, afin qu'ils soient encaissés avant l'exposition.

**Date extrême de réception des engagements papiers, IRRÉVOCABLE : le 16 juillet 2017**

**ATTENTION! SECRETARIAT FERMÉ APRÈS CETTE DATE (Congés annuels)**

Engagements internet fortement recommandés : [www.cedia.fr](http://www.cedia.fr) — Paiement en ligne sécurisé

**Tous les exposants pourront télécharger leur E-Carte directement sur le site de CEDIA**

**Seuls les chiens engagés et inscrits au catalogue pourront concourir. Aucune exception ne sera faite.**

# CLUB FRANÇAIS DU CHIEN DE BERGER BELGE

Affilié à la Société Centrale Canine pour l'amélioration des Races de Chiens en France  
**CACS DE CHAMPIONNAT - DEMANDE D'ENGAGEMENT**

RÈGLEMENT UNIQUEMENT au nom du C.F.C.B.B., soit par virement bancaire, soit par mandat international, soit par chèque bancaire  
à adresser avec la présente feuille + la copie du Pedigree et de la Carte de sociétaire 2017 :  
CEDIA NATIONALE CFCBB 18 AUBIGNY SUR NERE 31230 COUEILLES  
Tout engagement sera nul irrémédiablement s'il n'est pas accompagné du règlement  
et de la photocopie du certificat antirabique pour les étrangers

n° d'enregistrement

N° de tatouage (ou identification par transpondeur) : \_\_\_\_\_ N° de carte de Sociétaire 2017 (joindre une copie) : \_\_\_\_\_

Nom du chien : \_\_\_\_\_

N° Livre des Origines : \_\_\_\_\_ Né le : \_\_\_\_\_ Mâle  Femelle

RACE : Berger Belge : Groenendaël  Laekenois  Malinois  Tervueren  Schipperke

Nom du Père : \_\_\_\_\_

Nom de la Mère : \_\_\_\_\_

Nom du Producteur : \_\_\_\_\_  
(Propriétaire de la Mère au moment de la saillie)

Nom du Propriétaire : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_ Pays : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ mail : \_\_\_\_\_ Portable : \_\_\_\_\_

### Classes d'engagement :

Baby  Puppy  Junior  Jeune  Intermédiaire  Ouverte  Travail  Utilisation  Champion  Vétéran

Classe Élevage  Gr. reproducteurs  Confirmation  Tatd \*\*  Csau \* : vendredi  samedi  Tan \* : vendredi  samedi  Cant \* : samedi  dimanche

\* merci de préciser le jour en cochant la case

\*\* joindre la licence CUN

- Formulaire à nous renvoyer accompagné des pièces demandées.

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION			
<i>En raison des nouvelles exigences de la DDPF, aucun engagement ne pourra être accepté après le 16 juillet date de réception. Attention aux lenteurs du courrier.</i>			
	Tarifs jusqu'au 1 <sup>er</sup> juillet	du 2 juillet au 16 juillet	Sommes adressées
Pour le 1 <sup>er</sup> chien, catalogue compris	45 €	55 €	
Chiens suivants (au même propriétaire)	40 €	50 €	
Babies, Puppies, Vétéran	25 €	35 €	
Chien ne concourant pas	gratuit *	gratuit *	
Classe Elevage	25 €	25 €	
Groupe de reproducteurs	gratuit	gratuit	
Remise aux membres du CFCBB ou du SCF (à déduire du montant de chaque engagement)	- 8 €	- 8 €	
CSAU : <input type="checkbox"/> vendredi <input type="checkbox"/> samedi	20 €	20 €	
CANT : pour les chiens de 6 à 18 mois Maximum 30 CANT par jour <input type="checkbox"/> samedi ou <input type="checkbox"/> dimanche	35 €	35 €	
TAN : pour les classes adultes uniquement <input type="checkbox"/> vendredi <input type="checkbox"/> samedi ou TATD : (joindre licence CUN)	25 €	25 €	
Remise aux membres du CFCBB ou du SCF (à déduire du montant du TAN et/ou du CANT :	- 5 €	- 5 €	
	<b>TOTAL</b>		

\* doit accompagner un chien engagé pour bénéficier de la gratuité

Je joins mon règlement par :

chèque bancaire  virement bancaire  mandat international

Virements de l'étranger : **Crédit Agricole Mutuel Nord de la France**

IBAN : FR76 1670 6000 6116 5664 0510 296 - SWIFT BIC : AGRIFRPP867

## CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS PAPIERS & INTERNET : le 16 juillet 2017

**Attention ! Pas de règlement sur place.  
Païement obligatoire à l'inscription.**

\* Quel que soit le mode d'inscription, la photocopie du Pedigree est à envoyer à CEDIA à partir du moment où votre chien est inscrit à l'un des tests.

### ATTESTATION

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'atteste que tous les chiens engagés sous mon nom m'appartiennent. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causé par lui ou moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment de disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

signature du propriétaire :

## LISTE EXPLICATIVE DES CLASSES

**CLASSE BABY** - Pour tous les chiens âgés de 3 à 6 mois au jour d'ouverture de l'exposition.

**CLASSE PUPPY** - Pour tous les chiens âgés de 6 à 9 mois au jour d'ouverture de l'exposition.

**CLASSE JUNIOR** - Pour tous les chiens âgés de 9 à 12 mois au jour d'ouverture de l'exposition.

**CLASSE JEUNE** - Pour tous les chiens âgés de 12 à 18 mois au jour d'ouverture de l'exposition.

**CLASSE INTERMEDIAIRE** - pour tous les chiens âgés de 15 à 24 mois au jour d'ouverture de l'exposition.

**CLASSE OUVERTE** - Pour tous les sujets de tout âge ayant 15 mois révolus au jour d'ouverture de l'exposition.

L'engagement simultané dans 2 Classes est interdit.

**CLASSE TRAVAIL** - pour tous les sujets de tout âge ayant 15 mois révolus au jour d'ouverture de l'exposition et lauréats d'une épreuve de travail. Cette classe donne droit à l'attribution du CACS EN CONCURRENCE AVEC LA CLASSE INTERMEDIAIRE ET OUVERTE.

L'obtention d'un Qualificatif Excellent en Niveau 1 en Troupeau permet désormais l'accès à la Classe Travail en exposition.

**ATTENTION:** l'obéissance n'est pas reconnue en France pour la Classe Travail.

**TRÈS IMPORTANT:** joindre photocopie des justificatifs (carnets de travail et feuille de concours) sinon le chien sera inscrit en classe ouverte. **Présentation obligatoire du carnet de travail au juge.**

**CLASSE CHAMPION** - Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des pays membres de la FCI et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation), âgés d'au moins 15 mois au jour de l'ouverture de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Joindre le justificatif pour les chiens étrangers.

**CLASSE UTILISATION** - Réservée aux sujets de plus de 12 mois, ayant 6 géniteurs au plus haut niveau de l'une des disciplines Utilisation. Les mâles doivent avoir concouru avec succès en Ring III, Pistage TLS, RCI III, Campagne 500, Mondioring III. Les femelles doivent être en possession du TATD au minimum.

**CLASSE VÉTÉRAN** - Réservée aux chiens âgés d'au moins 7 ans le jour de l'exposition.

**CLASSE ÉLEVAGE** - Pour 3 à 5 chiens de même variété, sans distinction de sexe, engagés par le producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents et déjà engagés dans une classe individuelle. Ces chiens sont choisis par l'éleveur parmi les sujets de son élevage, après les jugements individuels.

**GROUPE DE REPRODUCTEURS:** pour un étalon ou une lice (engagés au moins en classe «ne concourant pas» (gratuit) pour pouvoir figurer au catalogue) avec sa descendance, minimum 3 chiens (pouvant provenir de plusieurs élevages).

**NOUVEAU REGLEMENT SCC concernant la NE : les chiens homologués CHAMPION CS = CHAMPION DE FRANCE peuvent s'inscrire uniquement en CLASSE CHAMPION**

## RÈGLEMENT NATIONALE D'ÉLEVAGE 2017- AUBIGNY-SUR-NÈRE (Cher)

**DURÉE DE L'EXPOSITION** - L'exposition Nationale d'Élevage est ouverte dès le vendredi midi, certaines disciplines de travail et tests peuvent démarrer dès le vendredi midi en fonction du nombre de concurrents. Elle se tiendra le samedi 19 et le dimanche 20 août de 8h à 18h. Pour les Schipperkes, l'exposition aura lieu dans les mêmes conditions.

Les chiens devront être munis d'un collier et d'une laisse.

Un service vétérinaire fonctionnera à l'entrée ; les chiens malades, les cryptorchides et les monorchides seront refusés, sans que les droits d'engagements puissent être remboursés. Le club décline toute responsabilité du chef, de vol, fuite ou mort d'animaux. Les propriétaires seront responsables des dégâts et accidents que leur chien pourrait occasionner. Les chiens agressifs devront être muselés. Le club se réserve le droit de modifier le jury en cas de défaillance d'un ou plusieurs juges.

**JUGEMENTS** - Les jugements individuels commenceront à **08h30 précises**. Tests de comportement et sélection - **seuls les Bergers belges engagés en classes adultes pourront passer le test de comportement**, le vendredi après-midi ou le samedi matin. Les chiens sont autorisés à quitter le ring de jugement pour venir passer le Tan soit avant, soit après avoir été jugés individuellement.

Chaque propriétaire recevra une notification du résultat.

Les sujets ayant obtenu le test se présenteront ensuite devant la commission de sélection. Le pedigree, **le résultat de dépistage de dysplasie coxo-fémorale et le test ADN (DNA) devront être présentés** et chaque propriétaire doit se munir de ces documents sous peine d'exclusion. De même devront-ils, le cas échéant, se munir du carton test de comportement passé avec succès une année précédente et de la carte de CSAU.

**CANT** - Maximum 30 par jour, ne tardez pas à vous engager.

Ce test d'aptitudes naturelles troupeau n'est officialisé par la Société Centrale Canine que pour les chiens de 6 à 18 mois. Les chiens ayant obtenu ce test pourront se présenter devant la Commission de sélection dans les mêmes conditions que ceux ayant obtenu le Test de Comportement. Le CANT restera acquis aux Jeunes et aux Puppies pour les années suivantes.

**CONFIRMATIONS** - A partir de 10h30 le dimanche ; les formulaires devront être remplis par l'exposant.

**REMISES DES PRIX** - Les propriétaires de chiens classés 1<sup>er</sup> bénéficient d'un prix spécial qui leur sera remis au cours du défilé d'honneur.

**SORTIE DES CHIENS EXPOSÉS** - La sortie des chiens exposés est obligatoire le soir, aucun chien ne pouvant rester sur l'exposition durant la nuit.

**RÈGLEMENT SANITAIRE - MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE** Les chiens en provenance d'un pays étranger doivent avoir été vaccinés contre la rage. Ils devront être présentés avec leur certificat de vaccination original. Une photocopie de ce certificat devra être préalablement jointe à la présente demande d'inscription et obligatoirement envoyée par par mail à Mme Traon - ghislainetraon53@gmail.com

Le certificat de vaccination antirabique doit être conforme au modèle réglementaire et devra être présenté au contrôle vétérinaire qui devra refuser l'introduction de tout animal en infraction.

Pour les animaux en provenance de l'étranger, le certificat devra avoir été authentifié par les autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé dans ce pays. Ce certificat devra comporter une traduction officielle en langue française (circulaire DSV N°90 du 16/10/75).

***Nous vous attendons nombreux !***

**les informations complètes seront sur le site [cfcb.fr](http://cfcb.fr) et dans l'Aboi spécial Nationale de juillet.**